

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 19 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 du mois de février à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 12 février 2024.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Nadine DESMARAIS adjoints,
Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean Baptiste GRANGE.

ABSENTS EXCUSES

Raphael BENOIT

Laura LAVILANIE

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Sylvie BIRABEN

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Baptiste GRANGE est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **18 janvier 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **18 janvier 2024** est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE FINANCEMENT – ETUDE MUSEOGRAPHIQUE POUR LA CHAPELLE ST EXUPERE (14-2024)

Dans le cadre du projet de mise en tourisme de la chapelle St Exupère, l'intervention d'une scénographe/muséographe a été sollicitée.

Le devis présenté par l'agence CS Design s'élève à 12 000€ HT. Cette mission a pour objet la partie étude et conception scénographie et graphisme ainsi que le cahier des charges et suivi des travaux scénographiques liés aux vitrines, à la fabrication d'un pupitre graphique et d'un totem d'entrée pour audio et matériel de diffusion.

Une demande de subvention auprès de la DRAC est sollicitée à hauteur de 40%.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorise M. le maire à solliciter auprès de la DRAC une aide financière de 40%, soit un montant de 4 800€ HT,
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE
Maire d'Arreau